

METIERS DE LA SECURITE

SAIO

Dossier de candidature

CANDIDAT(E)

NOM et PRENOM : CLASSE :

ETABLISSEMENT ACTUEL : Nom :

Adresse :

Mail :

INFORMATIONS UTILES

Etape 1 – Candidature :

1 - Complétez et remettez ce dossier avec les pièces justificatives

à votre ETABLISSEMENT ACTUEL pour le : **LUNDI 24 AVRIL** dernier délai



2 - Indiquez votre vœu de 2nde professionnelle Métiers de la sécurité sur la **fiche de vœu de la première phase d'affectation (avril) et ce, quel que soit l'établissement demandé (public ou privé)**.

Ce vœu sera saisi par votre établissement actuel. Attention, lors de cette première phase, un seul vœu de formation professionnelle peut être formulé.

Etape 2 – Mises en situations professionnelles

Si votre dossier est retenu, vous serez convoqué à des **mises en situations professionnelles** dans l'établissement demandé : le **MERCREDI 17** et **JEUDI 18 MAI**.

Etape 3 – Résultats et confirmation du vœu

Résultats de l'admission en 2nde professionnelle Métiers de la sécurité : **LUNDI 22 MAI**

- Vous êtes **admis(e)** ou en **liste supplémentaire** : vous confirmez ou maintenez votre vœu en l'indiquant en rang 1 sur la fiche de vœu de la phase principale d'affectation (début juin) **que vous soyez scolarisé en établissement public ou privé**
- Vous êtes **refusé(e)** : vous devez formuler d'autres vœux sur la fiche de vœux

PIECES A JOINDRE AU DOSSIER

- Pour les candidat(e)s scolarisés en 3^{ème} : photocopie des bulletins des 2 premiers trimestres
- Pour les autres candidat(e)s (scolarisés en 2nde générale et technologique, 2nde professionnelle ou 1^{ère} année de CAP) : photocopie des bulletins des 2 premiers trimestres de l'année scolaire en cours et des trois trimestres de l'année scolaire de 3^{ème}.
- Justificatif de domicile pour les élèves actuellement scolarisés dans une autre académie, qui emménagent dans l'académie de Nantes à la rentrée 2017



La dernière page de ce dossier doit être complétée par votre établissement actuel.

LES METIERS DE LA SECURITE

APTITUDES ET QUALITES RECHERCHEES

- Capacité à s'intégrer dans un groupe et travailler en équipe
- Rigueur, discrétion, sang-froid et observation
- Capacités d'écoute et de dialogue
- Sens de l'engagement, du dévouement, de la discipline
- Sens des responsabilités, respect de la hiérarchie
- Ouverture d'esprit, intérêt pour les actualités

CONDITIONS PARTICULIERES POUR EXERCER CES METIERS

- Avoir une bonne résistance physique
- Savoir gérer le stress
- Etre titulaire d'un casier judiciaire vierge

L'engagement en tant que sapeur-pompier volontaire sera un prérequis obligatoire pour les élèves qui choisiront la dominante « sécurité incendie » en classe de terminale.

ETAT CIVIL

NOM et Prénom (s) : Identifiant élève (INE) :

Date de naissance :/...../..... Sexe : Garçon Fille

NOM (s) et Prénom (s) du (ou des) représentant (s) légal (aux) :

1- Lien de parenté :

2- Lien de parenté :

Adresse du responsable 1 : Téléphone domicile :

..... portable :

Code postal et ville..... travail :

▪ Si vous emménagez dans l'académie de Nantes pour la rentrée scolaire 2017, précisez ci-dessous votre future adresse :

Adresse :

Code postal : Ville :

SCOLARITE

Année scolaire	Nom et adresse de l'établissement	Classe
2016 - 2017		
2015 - 2016		

ACTIVITES EXTRA-SCOLAIRES

Loisirs :

.....

Sports :

.....

Implications associatives et/ou citoyennes (ex : délégué (e), entraîneur de foot, etc...) :

.....

Engagement JSP : Oui Précisez le niveau :

Non

Autre (s) :

CADRE RESERVE A L'ETABLISSEMENT ACTUEL DU (DE LA) CANDIDAT(E)

1—Envoi des dossiers :

*L'établissement actuel adresse le dossier de candidature de chaque candidat(e)
à l'établissement d'accueil concerné
au plus tard pour le : JEUDI 27 AVRIL 2017*

2—Saisie sur AFFELNET lors de la première phase d'affectation

Il est impératif de saisir le vœu de 2nde professionnelle Métiers de la sécurité dans AFFELNET lors de la première phase d'affectation (du 27 avril au 4 mai).

L'élève peut formuler un seul vœu de formation professionnelle en LP : soit pour une 2nde professionnelle Métiers de la sécurité, soit pour une pré affectation en voie professionnelle publique

3—Résultats

*L'établissement actuel pourra informer les candidats des résultats dès le **Lundi 22 mai après-midi** Les élèves doivent être informés en amont sur la nécessité d'envisager plusieurs vœux de formation dès le mois de mai pour préparer la phase principale d'affectation (du 30 mai au 8 juin) dans l'hypothèse où ils n'auraient pas été admis lors de la première phase.*

4—Saisie sur AFFELNET lors de la phase principale d'affectation

Seuls les élèves admis ou en liste supplémentaire qui confirment ce choix en vœu 1 doivent être saisis lors de cette phase d'affectation. Les élèves refusés doivent formuler d'autres vœux.

Avis motivé du chef d'établissement

(sur le projet Bac Pro Métiers de la sécurité du (de la) candidat(e))

A....., le.....

Signature du chef d'établissement
et cachet de l'établissement

Mail établissement :

CADRE RESERVE A L'ETABLISSEMENT D'ACCUEIL

Décision de la commission d'examen du dossier

- Convocation aux mises en situations
professionnelles
- Candidature non retenue

Signature du président de la commission d'examen
du dossier :

Décision du chef d'établissement

- Inscrit(e) en liste principale
- Inscrit(e) en liste supplémentaire : n°
- Refusé(e)

Signature du chef d'établissement :